

Avis émis par
le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de l'Ain

Réunion du 20 juin 2016

Avis	Suites données par l'administration
Avis n°1 : Le CHSCT de l'Ain réitère sa demande que soit dispensée en 2016-2017 une information "santé et sécurité au travail", dans le cadre du plan de formation des PE stagiaires.	La possibilité d'intégrer un module d'information « santé et sécurité au travail » dans le cadre des 9 heures de formation continue spécifiquement dédiées aux PES dans chaque circonscription sera étudiée avec les IEN.